

Questions orales

● (1130)

A mon avis, les problèmes dans cette région ne menacent pas l'approvisionnement en pétrole dans l'immédiat. D'abord, les réserves mondiales sont très considérables à l'heure actuelle. Un organisme international, auquel le député a fait allusion, a établi un programme de répartition qui pourra être mis en application en cas de pénurie. Nos intérêts sont d'autant plus protégés.

Cette situation nous préoccupe néanmoins et nous exhortons les autres pays à s'opposer à l'escalade du conflit et appuyons ceux qui le font. Nous avons, bien sûr, mis un embargo sur l'exportation d'armes et de matériel de guerre vers l'Iran et l'Irak. Nous nous joignons d'emblée aux autres pays pour tâcher par tous les moyens d'empêcher le conflit de s'étendre.

* * *

L'ÉNERGIE**LES PRÉVISIONS CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE**

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais avertir le ministre du Commerce international que le Canada pourrait bientôt connaître une pénurie de pétrole. Au cas où il ne le saurait pas, aux récentes audiences de l'Office national de l'énergie, qui doit présenter son rapport sur les approvisionnements en pétrole et l'autonomie énergétique du Canada dans quelques semaines, Shell Canada a affirmé que nous perdrons notre autonomie énergétique en 1985 et qu'à partir de cette année-là nous devrons importer jusqu'à l'an 2000. En effet, les gisements d'Hibernia et de la mer de Beaufort ne seront pas exploités avant 1997. Il va donc nous manquer 600,000 barils par jour entre 1985 et les années 90. Que compte faire le gouvernement pour combler ce manque au cas où le Canada connaîtrait une crise du pétrole?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je ne suis pas en mesure de confirmer les chiffres que le député nous présente comme étant tout à fait exacts. Il est en effet possible que le Canada ait à importer plus de pétrole qu'il n'en exporte en attendant que les nouveaux gisements puissent être exploités, mais la situation ne sera pas aussi grave qu'elle l'était il y a quelques années. Nous n'aurons pas à compter autant sur les importations de pétrole. En attendant, nous sommes autonomes. Si nous sommes obligés d'importer, je pense que nous pourrions très bien continuer à satisfaire à nos besoins par l'entremise de Petro-Canada et des sociétés pétrolières privées dans le cadre des contrats existants.

LES CHAMPS D'HIBERNIA ET LES SABLES BITUMINEUX DE L'ALBERTA

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais poser au ministre du Commerce international une autre question concernant le fait que d'après Shell le Canada aura grand mal à pourvoir à ses besoins en pétrole dans un proche avenir.

Le ministre doit savoir que nos deux grandes zones pétrolières sont les champs d'Hibernia et un endroit où nous avons du

pétrole de type saoudien, c'est-à-dire les sables bitumineux qui se trouvent dans les provinces de l'Ouest.

Je voudrais questionner le ministre au sujet de ces deux régions. D'abord au sujet d'Hibernia. Le ministre peut-il nous dire s'il estime que nous avons réussi à enterrer les querelles politiques et que nous pouvons maintenant passer à la mise en valeur des gisements d'Hibernia? Et en ce qui concerne les sables bitumineux, étant donné que l'économie albertaine est très déprimée en ce moment, le ministre est-il disposé à faire une recommandation au cabinet pour qu'à l'échelon national on puisse immédiatement s'engager à procéder à la récupération assistée du pétrole et à développer les projets de sables bitumineux albertaines?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je me demande si le député ne me sort pas du domaine de compétence du ministre des Affaires extérieures pour m'entraîner dans celui du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je répondrai pour ce qui concerne l'obligation d'importer et ses répercussions sur nos exportations. Il est certain que les gisements d'Hibernia vont devenir une source énorme d'hydrocarbures pour l'économie canadienne, et que les sables bitumineux constituent un trésor pour les générations présentes et futures de Canadiens. Mais il ne faudrait pas que le député sous-estime les possibilités de récupération accrue de pétrole dans beaucoup de régions, à moindre échelle peut-être dans une zone donnée, mais en tout cas dans beaucoup de zones de l'Alberta et de Saskatchewan. Il constatera je pense avec le temps que nous aurons beaucoup de sources de production dans ces provinces, outre ce qui existe déjà. Il y a évidemment des possibilités d'augmenter la production de gaz dans la province du député.

M. Crosbie: Règlement.

M. Regan: Il est également intéressant de se pencher sur les applications pour lesquelles le gaz pourrait être utilisé un jour en remplacement du pétrole.

M. Crosbie: Il est déjà utilisé pour cela.

* * *

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**L'ASSISTANCE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE AUX RÉUNIONS DU COMITÉ**

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur le Président, j'aurais une question à poser au ministre chargé des Relations extérieures, en sa qualité de premier ministre suppléant. Le président du Conseil du Trésor nous a demandé de poser nos questions au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le problème est que le ministre en question, qui nous avait promis de venir témoigner devant le comité le 24 mai, refuse maintenant de se présenter devant l'un ou l'autre des comités budgétaires avant le 31 mai, jour où le budget des dépenses doit être renvoyé à la Chambre. Le ministre, qui est un ministre important du cabinet, pourrait-il convaincre son collègue d'assumer ses responsabilités en se présentant devant les comités, responsabilités pour lesquelles il touche une indemnité supplémentaire de \$30,000 par année?